



Montréal, le 11 octobre 2013

Monsieur André Lebel
Vice-président, Affaires juridiques et
Secrétaire corporatif
Corporation minière Osisko

OBJET : VOTRE DEMANDE D'INFORMATION DU 27 SEPTEMBRE 2013

La présente fait suite à votre récente demande de la documentation étayant les affirmations de la Société pour Vaincre la Pollution (SVP) énoncées dans notre mémoire sur le projet de mine d'apatite Arnaud.

La SVP est un organisme à but non lucratif dont la mission est de documenter, informer et soutenir les citoyens aux prises avec des menaces de santé publique dues à la contamination toxique. Notre mission consiste également à lutter pour prévenir et/ou faire cesser les menaces à la santé. Notre principe fondamental d'action est celui de la transparence, à l'exception des réserves requises pour la protection de la vie privée et de la protection des sources d'information.

Plusieurs des affirmations contenues dans notre mémoire Arnaud sont publiques : le nombre de plaintes au Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), les interventions, ou non, de la Direction de la Santé publique (DSP), etc., des informations dont vous devez certainement être aussi avisés que la SVP.

Quant aux observations, témoignages et documentation recueillis, mesures de contrôles effectuées, ils font partie d'un dossier sur les opérations de la Corporation minière Osisko et ses effets sur la population locale que la SVP est en voie de compléter. À ces éléments, s'ajouteront d'autres éléments directement liés aux charges et à l'effet toxiques ou potentiellement toxiques sur la population, ainsi que des recommandations aux autorités, notamment en termes de suivis. Nous sommes également convaincus que ces données, lorsque nous les rendrons publiques à la fin de notre travail, vous seront parfaitement connues.

Nous publierons ce rapport dès qu'il sera terminé et nous informerons la population. Pour la SVP, ce rapport revêt une importance particulièrement cruciale puisque la Corporation minière Osisko, à titre de première mine récente à opérer en milieu urbain, permet de jauger de l'effet toxique sur la population, de même que de la réponse des autorités chargées de la protection du public, tels que le MDDEFP et la Direction de la Santé publique.

En attendant la publication de notre travail, nous tenons à vous rassurer : il est évident que la SVP se tient à l'entière disposition du Bureau d'audience publique en Environnement (BAPE) et du président de la Commission d'enquête sur le projet de mine d'apatite de Sept-Îles, monsieur Joseph Zayed, pour fournir toute information factuelle, visuelle, scientifique ou autre que nous détenons, y compris des renseignements nominatifs et des contacts. Nous sommes convaincus que le BAPE saura nous faire connaître ses besoins lui-même, le cas échéant, sans recourir à un tiers.

Nous sommes également convaincus que les membres de la Commission et son président, Dr Zayed, sont compétents et avisés et qu'ils sauront juger eux-mêmes des éléments, renseignements et autres informations, issus des impacts de Osisko, la seule minière urbaine actuellement en opération, dont ils voudront tenir compte et retenir comme pertinents et éclairants dans la décision qu'ils prendront sur Mine Arnaud, une mine péri-urbaine. La SVP s'en remet au jugement de la Commission.

En ce qui a trait aux qualificatifs de « alarmistes et dommageables à la réputation » que vous attribuez à nos propos, nous tenons à vous assurer que la SVP s'appuie uniquement sur des données vérifiables et contre-expertisables, de données issues de documents publics accessibles à tous et de documents visuels à l'appui de nos propos. Vous aurez donc tout le loisir de rectifier nos observations et données et de démontrer publiquement vos propres données et faits à la publication de notre rapport.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Daniel Green
Co-président

Anne-Marie Saint-Cerny
Directrice

Cc

Monsieur Joseph Zayed, Président, Commission d'enquête et d'audience publique sur le projet de mine d'apatite Arnaud de Sept-Îles, Bureau d'audience publique en environnement
Monsieur Sean Roosen, Président et Chef de la direction, Corporation minière Osisko
Monsieur Bryan S. Coates, Vice-président Finances et Chef de la Direction financière, Corporation minière Osisko
Monsieur Luc Lessard, Vice-président principal et Chef de l'exploitation, Corporation minière Osisko